

Questions-Réponses Fournisseurs

Q1 -Quelle est la date limite de dépôt des offres : le 7 juillet selon l'annonce sur le site du PNUD ou le 12 juillet selon les TDR.

R1 :Le 7 juillet 2017 :

Q2 -Quatre secteurs pilotes sont ciblés par les enquêtes :

- La Santé (les hôpitaux : Rabta, Jendouba et Jerba)
- La Douane (Postes douaniers : La Goulette, Ras Jedir et Direction des régimes douaniers)
- La Sécurité (postes de police et garde nationale : Marsa, Naassan, Sidi Hassine et Ben Guerdane).
- Les Municipalités (Houmet Souk, Midoun et Ajim).

Les TDR, à la page 5 indiquent qu'il s'agit de 3 secteurs pilotes, les municipalités sont-elles exclues du champ de l'enquête ?

R2 : 3 secteurs : les municipalités sont intégrées dans le projet avec l'association partenaire

Q3- La Page 19 des TDR indique qu'il s'agit de réaliser :

- 1 enquête de la perception de la situation actuelle.
- 3 enquêtes permettant une évaluation de la situation jusqu'en 2019 (2017, 2018, 2019)

A part l'enquête de référence de 2017, s'agit-il de 2 ou 3 enquêtes de suivi-évaluation (2018 et 2019) ?

R3 : en 2017 :il y aura 2 enquêtes pour 2017, T0 et une autre la fin de l'année 2017. Ensuite 2 autres enquêtes fin 2018, et 2019

Q4- La page 20 des TDR, troisième paragraphe, il est indiqué « Le bureau procèdera à un échantillonnage pour les différentes cibles et à la sélection de l'échantillon des ménages sélectionnés dans les zones cibles ... ».

A notre avis, il ne s'agit pas de ménages mais d'individus usagers des 3 secteurs pilotes (santé, douane et sécurité) d'une part, et des opérateurs ou prestataires de services des 3 secteurs pilotes : agents de la santé, agents douaniers et agents des forces de sécurité, d'autre part.

Par conséquent l'étude doit définir le contour des six univers d'enquêtes et d'élaborer 6 questionnaires ou un seul questionnaire (modulaire) avec 6 modules. Donc 6 échantillons doivent être sélectionnés.

R4 : il s'agit d'individus usagers des 3 secteurs pilotes (santé, douane et sécurité) d'une part, et des opérateurs ou prestataires de services des 3 secteurs pilotes : agents de la santé, agents douaniers et agents des forces de sécurité, d'autre part.